Tribune libre: Le Salé … par B. Delaly

Cette triste mais authentique histoire est arrivée à un de mes aïeux. Comme il a encore de nombreux descendants vivants, j'ai voulu modifier le nom du héros et laisser en blanc ceux des personnes citées.

.... "L'autre espèce qui se complique d'une lutte entre deux juridictions rivales se disputant le corps à l'envi l'une de l'autre, offre l'exemple d'un défunt salé ni plus ni moins que s'il se fut s'agit d'un des animaux immondes des basses-cours de nos campagnes.

En Juin 1686 mourait Guillaume Louet. Le 26, le substitut du procureur de la haute justice de Varanguebec à Maisy, expose dans une requête au bailli que le défunt, (auquel il donnait par erreur le prénom de Nicolas), après avoir promis pendant sa maladie d'abjurer, n'avait cependant fait aucune fonction catholique, ce qui le constituait criminel de lèse-majesté, et requiert le juge de se transporter au domicile mortuaire, afin d'y donner procès verbal du cadavre, de faire assigner témoins pour être informé du (mode de) vie, mœurs, religion et actions du dit défunt Louet, de saisir le mobilier et de faire transférer le dit cadavre aux prisons de la dicte, pour éviter à l'enlèvement que ses enfants en pourraient faire pour l'enterrer, et de le faire saler pour éviter à la corruption et putréfaction d'iceluy, et pour le conserver jusqu'à la perfection de son procès.

Le 27 Juin, transport du juge, assignation aux témoins de l'enquête, inventaire du mobilier, apposition du scellés, sentence ordonnant le transport du corps à la prison et le séquestre des biens. Enfin, le lendemain procès verbal du chirurgien constatant que le corps a été ouvert et salé, conformément à l'ordre du juge

Pendant le cours de ces formalités, accomplis avec une rapidité si vertigineuse, les juges de Bayeux, allégeant que Louet est leur justiciable, interviennent pour revendiquer l'affaire.

Le haut justicier de Varanguebec persiste et à partir de ce moment l'on voit se dérouler une double procédure suivie, l'une à Varanguebec, l'autre à Bayeux, et commencées l'une et l'autre par la nomination d'un curateur au corps. Le haut justicier de Varanguebec désigne pour cet office Jean… parent du défunt, les juges de Bayeux, Pierre… et… prêt, interrogatoire, l'information continue. Marguerite Louet et ses deux soeurs sont assignées pour être entendus. La même assignation est commise à Jacob … à Jacques … et à une dame … signalés comme nouveaux convertis et que l'on avait trouvés auprès du corps.

A Bayeux, requête du substitut tendant à revendiquer l'affaire. Sentence conforme du 1er Juillet ordonnant l'apposition des scellés sur les portes de la maison et le séquestre des biens sous la garde du Sergent ... Information, interrogatoire, sommations aux juges et aux officiers de maison.

L'intendant ayant donné gain de cause aux juges de Bayeux, ceux ci par sentence du 9 Juillet ordonnent la saisie du cadavre salé, et son transport aux prisons de Bayeux pour y être le procès fait et parfait. Le lendemain les archers se rendent aux prisons de Maisy, se font remettre le corps, le transférèrent du dict bien en un endroit nommé la Fosse Borel de Haulte du faubourg du dict Bayeux auquel lieu tels cadavres sont jetés, et icelluy délaissé sur le bord de la dicte fosse en constituant gardien le concierge des prisons de Bayeux. Un exécutoire de 50 livres est immédiatement délivré sur la succession pour les remplir de leurs peines, salaires et vacations, que du coût du harnais qui avait servi au transport du corps.

Un jugement du 11 Juillet ayant ordonné l'inhumation provisoire du corps hors "terre sainte" jusqu'à l'issue du procès, Nicolas Louet, fils du défunt se pourvut par droit d'appel devant le Parlement. Grâce à l'humanité d'un vicaire de Saint Pierre de Caen, qui délivra un certificat de quelques actes de catholicité faits par le défunt et l'attestation du curé d'Estanteville, il parvint à obtenir le 31 Octobre 1686 un arrêt déchargeant la mémoire du défunt et ordonnant l'exhumation du corps du lieu de la Fosse Borel pour ensuite être inhumé en "terre sainte" ; et la restitution des 50 livres délivrées aux archers, sauf le recours de ces derniers contre l'ordonnance. Le pauvre corps avait ainsi pendant plus de quatre mois de procédures multipliées, attendu sa sépulture régulière et définitive".

Sophranyme Beaujour.

La justice était plus rapide que maintenant où il faudrait bien quatre ans pour régler cette importante affaire au lieu de quatre mois. A l'époque il ne fallait pas plaisanter, mais tenir ses promesses. J'ai respecté l'orthographe de l'époque.

Calendrier d'été- Culte tous les dimanches à 10h15 jusqu'au 15 juillet

Mini-culte le mercredi de 12h30 à 13h (jusqu'au 11 juillet inclus)

Catéchisme : mercredi 20 juin (14-16h) dernière séance de l'année

Conseil presbytéral mercredi 6 juin à 18 h 30

Pause-déjeuner biblique aux Billettes le 12 juin, poursuite de l'étude du Livre de Job - synthèse de l'année par le pasteur Bouyssou

Rencontre œcuménique « la liturgie orthodoxe » le 12 juin à 20 h 30, chapelle Notre Dame du Faubourg, 40 rue St Bernard.

Réunion de prière à 19 h : vendredi 15 juin

Le mercredi 27 juin à partir de 19 h : repas oecuménique de fin d'année dans le jardin de la chapelle Notre Dame du Faubourg (40 rue Saint Bernard)

Fermeture de la paroisse à partir du 15 juillet. Réouverture le dimanche 9 septembre (culte à 10 h 15).

Culte commun aux Billettes les dimanches 22 et 29 juillet.

Le pasteur Daniel Bouyssou assurera les actes pastoraux jusqu'au 31 juillet.

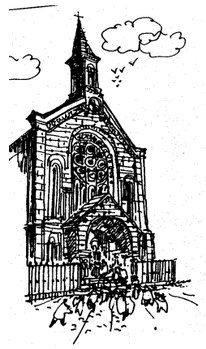

Le Messager de Bon-Secours

67ème série, N° 90 ***Bulletin paroissial de l'église protestante luthérienne de Bon Secours*** *Juin—Juillet 2007*

« Le synode de Sochaux : entre optimisme et vigilance… » par Daniel Bouyssou

Nous avons récemment vécu un moment que beaucoup considèrent comme « historique ». Pour la première fois en effet, les synodes de l'Église Évangélique Luthérienne de France (EELF) et de l'Église Réformée de France (ERF) se tenaient dans le même lieu — Sochaux — et aux mêmes dates — les 17, 18 et 19 mai dernier.

Mais ces convergences allaient en fait beaucoup plus loin puisque le vendredi et le samedi après-midi, les deux synodes ont travaillé en assemblée commune. Une grande première !

Deux sujets étaient à l'ordre du jour. Le premier était l'élaboration d'un document de synthèse sur le thème de la famille, thème de travail commun aux deux Églises et qui avait été discuté au sein des différentes instances respectives de l'EELF et de l'ERF depuis plusieurs mois. Le document final voté par les deux synodes sera largement diffusé dans nos paroisses. Mais c'est le deuxième thème qui, sans conteste, a mobilisé avec le plus de passion et d'enthousiasme les deux assemblées : le projet de création en France, à moyen terme, d'une « Église protestante unie » réunissant l'EELF et l'ERF.

Quelques discordances

Le premier document de base résumant les grandes orientations du projet avait été diffusé avant le synode pour discussion et débat. Tel qu'il était rédigé, il avait provoqué une réaction assez vive d'une vingtaine de pasteurs luthériens (dont celui de Bon Secours) et réformés, en désaccord sur quelques points majeurs, notamment le respect, dans les mécanismes de rapprochement, des sensibilités profondes des différents courants présents et bien vivants dans le protestantisme français EELF comme ERF.

Un vote sans ambiguïté

Le débat qui s'ensuivit a permis d'amender de façon significative le texte original en particulier sur les points concernant les spécificités théologiques, ecclésiologiques, liturgiques des deux partenaires en présence. Finalement, le texte de synthèse a été accepté de façon massive. Ce vote sans appel s'est conclu par un vibrant « À toi la gloire » repris par tous les membres du synode se tenant par la main en une chaîne vivante, émouvante et vibrante.

La vigilance reste de mise

L'optimisme et l'enthousiasme ne doivent cependant pas nous faire abandonner toute lucidité. Trois poins, à notre sens, méritent d'être médités.

D'une part, le luthéranisme français tel qu'il est vécu dans certaines paroisses est loin d'être, comme certains semblent vouloir le croire, un courant exotique ou archéologique du protestantisme. Il présente au contraire une profonde convergence avec certains courants majeurs, comme ceux des pays scandinaves par exemple, où, comme on le sait, le luthéranisme est largement majoritaire. Par bien des aspects, ce luthéranisme est en prise directe avec les aspirations spirituelles de nombre de nos contemporains.

En deuxième lieu, il existe au sein de l'ERF certaines tendances théologiques radicales qui, pour autant qu'on puisse en juger sur le terrain, paraissent assez difficilement conciliables avec celles du luthéranisme classique.

Troisième point enfin, il existe un déséquilibre numérique très important en France entre réformés et luthériens (300.000 pour les premiers, 36.000 pour les seconds). Il convient donc de veiller avec la plus grande attention qu'aucune stratégie — même inconsciente — s'apparentant à celle du « rouleau compresseur » ne vienne contredire ce que le document final du synode proclame haut et fort : le respect des différences et des sensibilités de chacun.

Il faut donc à la fois se montrer optimiste… et vigilant quant au chantier qui s'ouvre. Il peut en effet se révéler très fructueux pour nos deux Églises, dès lors que les conditions énoncées ci-dessus sont respectées. Mais, pour qu'elles le soient, nous devons manifester une vigilance lucide et responsable. Celle-ci est d'autant plus nécessaire qu'il existe d'ores et déjà des signes qui attestent que ce pari n'est pas encore gagné. Un seul exemple, malheureux : le culte de clôture du synode célébré dans le temple Saint-Martin de Montbéliard. Alors qu'il aurait dû être un symbole solennel de ce grand chantier qui commence et de l'esprit de conciliation qu'il suppose, il comportait bien des maladresses qui n'ont pu qu'irriter très profondément certaines sensibilités luthériennes.

Dommage.

Mais gardons cependant l'espoir de pouvoir travailler ensemble en toute transparence pour témoigner ensemble de l'évangile, et pour la plus grande gloire de Dieu.

Culte tous les dimanches à 10h15

20, rue Titon

M° Rue des Boulets ou Faidherbe Chaligny

Le pasteur **Daniel Bouyssou** reçoit sur rendez-vous.

Téléphone domicile : 01 43 63 87 12 - paroisse : 01 44 93 55 16

email : pasteurbouyssou@free.fr

Président du Conseil Presbytéral : **Claude Chevalier**

Téléphone / Fax : 01 43 49 00 56

Trésorier : **Claude Hauville**

8 avenue Marcel David 94600 Choisy-Le-Roi

CCP APEEL de Bon Secours **52 53 60 Z Paris**

La vie dans la paroisse

Dans les airs; le 20 mai 2007

Cher lecteur, chère lectrice,

Je vous écris du vol 232 pour Kinshasa. Me voilà à nouveau dans l'avion, destination la République démocratique du Congo, pour achever une mission que j'avais commencée en mars dernier. En relatant mon dernier séjour congolais aux membres du conseil presbytéral, ceux-ci m'ont encouragée à prendre la plume pour en faire un article dans notre journal.

Ma découverte de l'Afrique remonte à deux ans. Direction l'ancien Zaire, pour implémenter le système informatique que vend ma société. J'avais beaucoup voyagé par le passé, pour mon travail et également dans le cadre de vacances, mais je n'étais pas préparée à un tel choc. Voici un autre continent, voire un autre monde. Aucune de nos règles ne s'appliquent, tous mes repères d'Occidentale avaient disparu. On devient hautement conscient de la chance de naître en Europe et de la futilité de l'essentiel de nos préoccupations quotidiennes. Ici, la première préoccupation est de rester vivant jour après jour, dans un pays qui a connu une guerre sanglante. Puis, de trouver à manger, et de se rendre à son travail (les moyens de transport en commun sont très limités et beaucoup de congolais se lèvent aux aurores et passent des heures à se rendre sur le lieu de leur travail ; mais ceux-là ont la chance d'avoir un employeur et un salaire mensuel assuré de quelques dizaines de dollars).

Dans cette mission, les choses simples que je fais à Paris deviennent un challenge. Il n'y a pas de Poste, pas de fax, pas de téléphone fixe. L'imprimante qui se trouve dans la salle où je travaille me permet d'éditer mes rapports, mais encore faut-il trouver du papier. Voici donc le contexte de ma quatrième mission congolaise.

Ce jeudi 22 mars 2007, j'étais en train de dispenser une formation à mes hôtes lorsqu'une de mes élèves plongea littéralement sous son bureau. Nous venions d'entendre le premier tir de roquette. Impressionnant. Cela donne la même sensation, les mêmes palpitations que lorsque vous êtes à un concert, contre des haut-parleurs hurlants. Le président Joseph Kabila et son principal opposant Bemba réglaient un différent, avec les armes bien entendu ! Il était 11h du matin, et durant toute la journée, il nous a été impossible de sortir des locaux de notre client. Donc, pas de repas, mais vers 21h, un apéritif petits Lu très apprécié. A minuit, en passant par de sinistres souterrains, direction la cantine. Puis, nous avons passé le restant de la nuit à somnoler sur des chaises dans notre salle de formation. Les locaux de notre hôte étant hautement stratégiques pour l'État, nous étions bien protégés, et ne nous sommes pas sentis en danger, même à quelques centaines de mètres du foyer de tir.

Le conflit a pris fin au bout de 48 heures. Nous sommes donc rentrés en France dès le samedi, prenant le premier avion disponible. A côté de nous, une jeune femme suisse travaillant pour l'ONU rentrait chez elle pour se faire soigner : elle avait pris une balle perdue et souffrait d'une blessure heureusement superficielle. Mais c'est là, puis en voyant les informations congolaises à l'aéroport et sur Internet une fois de retour à Paris que nous avons réalisé l'ampleur de l'évènement. Le bilan de ce conflit a été estimé entre 200 et 600 morts ! Mes proches n'en auraient certainement rien su si je n'avais pas été sur place, car la télévision française a très peu couvert l'évènement.

Je remercie Dieu d'être rentrée saine et sauve, et suis admirative du peuple congolais, courageux et très croyant. Prions pour que ce pays sorte de la misère et de la corruption et sache enfin exploiter ses richesses dans l'intérêt de son peuple tout entier.

.....Pascale Hertzog

Cinq femmes en guerre par Viviane Semère Capt

Après son dernier succès, *Arsène Lupin*, Jean-Paul Salomé s'est lancé dans le tournage d'un film historique relatant les aventures de cinq femmes engagées dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Avec *Les Femmes de l'ombre*, Jean-Paul Salomé a constitué un casting splendide et retrouvé la lumineuse Sophie Marceau.

Soutenu par la Région Ile-de-France, « Les femmes de l'ombre » a été tourné, entre autres lieux franciliens, rue de Rivoli, place de la Concorde, au Fort de Cormeilles (Val d'Oise) et surtout dans notre Église protestante luthérienne de Bon-Secours, le lundi 21 mai 2007.

L'espace d'un jour, Bon-Secours fut donc le centre d'attraction du quartier ; l'équipe de tournage (80 personnes…) avait transformé notre paroisse en église anglicane londonienne ; voisins et passants, intrigués et curieux, sont venus voir ce qui se passait.

Claude Chevalier et moi-même avons pu assister à une scène du film qui sera sur les écrans début 2008 : Sophie Marceau entrant et traversant l'église pour aller allumer un cierge.

Le tournage se fit dans le calme, la bonne humeur et avec une organisation remarquable…

L'atelier théâtre à Bon-Secours : un premier bilan, par Viviane Semère Capt

Depuis quelques mois, la paroisse luthérienne de Bon-Secours a lancé une nouvelle activité : un atelier théâtre. Il se veut à la fois une ouverture sur l'extérieur et un lieu privilégié de réflexion sur la vie et la foi.

L'atelier a accueilli une douzaine de personnes d'horizons divers : des réformés d'autres paroisses, des catholiques, des non-croyants, des gens « en chemin » avec le désir de partager.

Nous avons parcouru les textes fondateurs de la Genèse en mettant l'accent sur la création. Nous avons réfléchi à l'énigmatique *bereshit* (« au commencement ») qui ouvre la Bible.

Puis, nous avons poursuivi avec le deuxième récit de la création avec ses deux arbres : celui de la vie et celui de la connaissance du bien et du mal. Ces récits nous ont donné des clés de départ pour des improvisations : la bonne humeur et la simplicité furent au rendez-vous.

Puis, nous avons travaillé la pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt « Hôtel des deux mondes ». Six personnages se trouvent entre la vie et la mort sans savoir ce qui les attend : l'occasion de faire le point sur leur vie terrestre. Chaque participant de l'atelier théâtre a choisi un personnage qu'il a coloré de son imaginaire avant de l'interpréter.

L'atelier théâtre est ouvert à chacun dans le respect des différences, dans la joie du partage : n'est-ce pas cela aussi la bonne nouvelle de l'Évangile ?

Cultes et lectures bibliques

10 juin 2007 ; 2e dimanche du temps de l'Église :
1 Rois 17, 17-24 Galates 1, 11-19 Luc 7, 11-17

17 juin 2007 ; 3e dimanche du temps de l'Église :
2 Samuel 12, 1-10.13 Galates 2, 16-21 Luc 7, 36-50

24 juin 2007 ; 4e dimanche du temps de l'Église :
Zacharie 12, 7-10 Galates 3, 26-29 Luc 9, 18-24

1er juillet 2007 ; 5e dimanche du temps de l'Église :
1 Rois 19, 19-21 Galates 5, 1 + 13-25 Luc 9, 51-62

8 juillet 2007 ; 6e dimanche du temps de l'Église :
Esaïe 66, 10-14 Galates 6, 1-10 + 14-16 Luc 10, 1-12 + 17-20

15 juillet 2007 ; 7e dimanche du temps de l'Église :
Deutéronome 30, 9-14 Colossiens 1, 15-20 Luc 10, 25-37

22 juillet 2007 ; 8e dimanche du temps de l'Église :
Genèse 18, 1-10a Colossiens 1, 21-28 Luc 10, 38-42

29 juillet 2007 ; 9e dimanche du temps de l'Église :
Genèse 18, 20-32 Colossiens 2, 6-15 Luc 11, 1-13